

Déchets et collecte

Retrouvez ici les informations concernant la collecte des déchets

Plusieurs possibilités sont offertes pour collecter nos différents déchets :

- **La collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes a lieu le lundi matin des semaines paires** sur la commune en porte à porte. Il est préconisé de les positionner la veille au soir, à des endroits visibles pour le ramassage et de ne pas les accrocher.
Pour vous assurer du jour de sortie sur votre secteur, rdv sur : cartes.estuaire-sillon.fr/dechets
- **Une colonne supplémentaire** aux ordures ménagères (tambour 50L) est également disponible pour les surplus **sur le parking du périscolaire rue de Bellevue**. Elle est actionnable avec le badge déchetterie moyennant un coût de 1.50 €. Plus d'informations sur [la colonne OMR](#)
- Des **éco-points** répartis sur la commune afin de collecter les **papiers et verres**.
- Des **déchetteries** sont également à disposition sur l'ensemble du territoire Estuaire et Sillon (Savenay, Campbon, Saint Etienne de Montluc, Cordemais).
- Une **plateforme de compostage** sur Campbon
- Une **recyclerie** sur Savenay
- Une aire de **déchets verts** Malville

Il est interdit de se débarrasser de ses déchets et encombrants hors de ces lieux. Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975 et les contrevenants sont passibles de poursuites allant jusqu'à 1500 € d'amende.

La Chapelle-Launay est également sensible au respect de consigne de tri ; d'une part pour réduire nos quantités de déchets, et d'autre part, pour mieux valoriser ces mêmes déchets. Soyons tous responsables.

Pour les démarches en ligne :

<https://www.estuaire-sillon.fr/gestion-des-dechets/mes-demarches-en-ligne/demenager-emmenager-567.html>